

L'AGRICULTURE

LA SUPPRESSION DES TAXES SUR LES CARBURANTS AGRICOLES

M. Bill Gottselig (Moose Jaw): Monsieur le Président, ce matin, le très honorable premier ministre (M. Mulroney) a annoncé que le gouvernement allait supprimer toutes les taxes fédérales sur les carburants strictement agricoles à compter du 1^{er} mai 1986. Grâce à cette mesure, les agriculteurs canadiens vont réaliser des économies nettes de 165 millions de dollars au cours des deux prochaines années. Cette nouvelle vient à point, car les agriculteurs commencent maintenant leurs semailles pour 1986.

Cette mesure fait partie du programme fédéral d'aide aux secteurs agricole et énergétique du Canada. Parmi les autres mesures agricoles que comporte le programme figurent la présentation et l'adoption rapide d'une loi sur l'examen de la dette agricole, un relèvement du prix maximal canadien du blé à \$11 le boisseau et le maintien des tarifs de transport de 1985-1986 pour les producteurs de blé.

Ces mesures ne vont pas résoudre tout à fait les problèmes financiers des agriculteurs canadiens, mais elles prouvent l'intérêt que le gouvernement fédéral porte au secteur agricole. La solution à long terme réside dans l'amélioration du climat des échanges bilatéraux et multilatéraux. Le vieil adage selon lequel «des actes valent mieux que des paroles» est certes vrai dans ce cas-ci.

* * *

L'ÉNERGIE

LES MESURES DE DÉGRÈVEMENT POUR AIDER L'INDUSTRIE DE L'OUEST

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud): Monsieur le Président, ce matin, le premier ministre (M. Mulroney) a annoncé des mesures destinées à assurer la survie du très important secteur énergétique de l'ouest du Canada. Le crédit consenti au petit producteur au titre de la TRPG sera porté de \$500,000 à 2 milliards de dollars à compter du 1^{er} mai de cette année et pour la durée de cette taxe. La TRPG sera ramenée à zéro pour les usines de sables bitumineux synthétiques de la Syncrude et de la Suncor à compter du 1^{er} mai. Ces mesures apporteront une aide d'environ 100 millions de dollars, laquelle bénéficiera surtout aux producteurs canadiens petits et moyens, mais aussi à toutes les entreprises qui exercent leur activité au Canada.

Les producteurs de l'Ouest ont déjà fait savoir que cette initiative se traduira par un important dégrèvement au titre de la taxe sur les revenus, ce qui devrait permettre aux producteurs petits et moyens de poursuivre leur activité. Si le secteur énergétique dans l'Ouest est vigoureux, l'économie d'un bout à l'autre du pays s'en ressent.

Questions orales

LES CATASTROPHES

L'ACCIDENT SURVENU À UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE EN UKRAÏNE—LA CONTAMINATION POSSIBLE DES PRODUITS AGRICOLES

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, le monde entier sait maintenant qu'un très grave accident est survenu, pendant la fin de semaine, dans une centrale nucléaire soviétique en Ukraine. Je suis persuadé que tous les Canadiens se joindront à moi pour offrir nos plus sincères regrets aux personnes et aux familles éprouvées.

Même si les autorités soviétiques n'ont pas été très loquaces à propos de cette tragédie, on enregistre actuellement d'importantes retombées radioactives en Scandinavie, c'est-à-dire en Suède, en Finlande, en Norvège et au Danemark. Nous avons appris également aujourd'hui que jusqu'à 13 p. 100 de la production agricole soviétique, notamment la viande et les produits laitiers, seraient contaminés par ces retombées radioactives. Si cette nouvelle s'avérait, l'Union soviétique pourrait souffrir d'une grave pénurie de produits alimentaires.

Je demande donc instamment au gouvernement du Canada, au nom de tous les Canadiens, d'offrir à l'Union soviétique des produits alimentaires pour remplacer les stocks contaminés ainsi que de l'aide médicale et technique.

● (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LES DIRECTIVES SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS—L'APPLICATION AU MINISTRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Je demande de nouveau si le ministre de l'Expansion industrielle régionale a le droit de continuer à siéger au cabinet.

En septembre dernier, le premier ministre a écrit à chacun des ministres une lettre concernant les directives relatives aux conflits d'intérêts, dans laquelle il disait ceci:

Vous ne trouverez dans ce code aucun organisme quasi-indépendant sur lequel le gouvernement pourra se décharger de ses responsabilités. Vous n'y trouverez non plus aucune disposition qui nous dispensera, mes collègues et moi-même, d'avoir à faire preuve de jugement.

Le gouvernement a toutefois essayé de se décharger de ses responsabilités sur le sous-registraire général adjoint, M. Boyle. J'ai parlé à M. Boyle. Il n'a fait aucune enquête...

Des voix: La question.

M. Kaplan: ... il s'est contenté d'en parler avec le ministre.

Pour quelle raison le gouvernement est-il convaincu que les directives n'ont pas été enfreintes? Est-il d'ailleurs convaincu qu'elles ne l'ont pas été?